

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 440

présenté par

Mme Éliisa Martin, M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

-----

**ARTICLE 14 A**

À la première phrase, après le mot :

« organisation »,

insérer les mots :

« , l'impact écologique ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement nous souhaitons intégrer l'évaluation de l'impact écologique au rapport que réalisera le Cour des comptes après la tenue des jeux olympiques.

Alors que les organisateurs des JO 2024 assurent qu'ils seront engagés pour le climat, les dernières images des sites de Pékin 2022 entourés de montagnes sans neige ont marqué les esprits, après les

""éléphants blancs"" d'Athènes en 2004 ou de Rio en 2016 (infrastructures surdimensionnées laissées à l'abandon).

Les organisateurs des JO 2024 estiment que ces jeux auront un impact plus faible que les dernières fois, avec un objectif de 1,5 million de tonnes de CO2.

Pourtant, des collectivités et associations comme le collectif Saccage 2024 dénoncent déjà l'impact écologique des JO 2024 : destruction de jardins ouvriers à Aubervilliers que l'on recouvrirait de bétons pour créer une piscine olympique servant uniquement à l'entraînement, remplacement de piscines fonctionnelles dans le Val-d'Oise par une piscine olympique, destruction d'arbres pour les pistes de VTT...

A la fin, il faudra évaluer les dégâts écologiques pour rendre des comptes face aux promesses.